

Montagne de Buttes/NE

La population vallonnaise valide le travail de ses élus

Séminaire Suisse Eole

Club 44

La Chaux-de-Fonds

23 février 2017



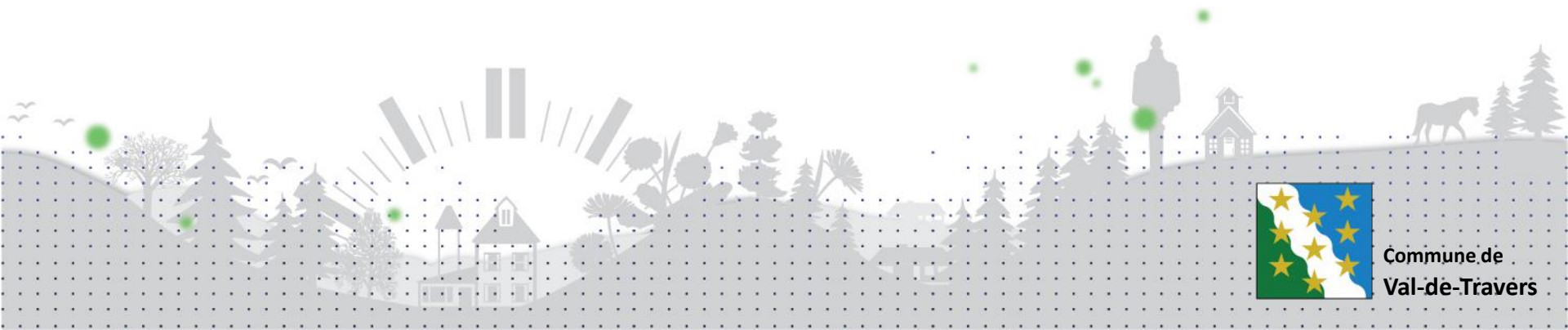
Commune de
Val-de-Travers

Christian Mermet

Conseiller communal

Val-de-Travers

Développement Territorial



Commune de
Val-de-Travers

Le contexte avant les votes

- *Le contexte politique*
 - *Quel rôle pour les communes?*
 - *Exemple: Le projet éolien de la « Montagne de Buttes »*

➤ *Votations?*



Contexte politique neuchâtelois

Débat autour de la construction d'une centrale à gaz

Création d'une société d'investissement en mains publiques: NEUCHEOLE

Débat autour d'un forage exploratoire pour la recherche d'un gisement de gaz



Centrale à gaz

Le débat est complexe et les conflits sont alimentés par des tensions entre:

- planification cantonale
- gestion locale
- options politiques avec des stratégies énergétiques divergentes

Et tout cela dans un climat fortement émotionnel



NEUCHEOLE

Les principes qui sous tendent ce projet sont:

- *Remettre l'intérêt public au centre des projets éoliens*
- *Fédérer les communes afin d'identifier et de défendre un intérêt général, respectueux des volontés des communes sites mais ouvert à la participation des autres communes*

En octobre 2011, les Conseils généraux des quatre plus grandes communes du canton: La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Val-de-Travers et Le Locle, acceptent chacune un crédit permettant la création de NeuchEole



Projet de forage gazier

Celtique Energie projette un forage exploratoire au Val-de-Travers:

- *Le promoteur garantit qu'il ne cherche qu'un gisement conventionnel*
- *La commune, par une initiative cantonale, demande que toute prospection ou exploitation de gisement non-conventionnel soit interdite sur le territoire neuchâtelois*
- *Le Grand Conseil décide d'un moratoire pour tout forage lié à des hydrocarbures sur 10 ans*



Processus local

Rôle de Val-de-Travers dans le processus local

Premiers constats:

- Val-de-Travers possèdent deux grands sites potentiels*
- L'autorité politique n'est pas assez présente dans les choix stratégiques*
- Les enjeux dépassent les frontières communales*
- La population doit pouvoir s'approprier les projets*

La commune de Val-de-Travers décide:

-de phaser les projets:

°Développement prioritaire de « La Montagne de Buttes »

°« Le Mont de Boveresse » dans un deuxième temps

-Une coordination des projets et des promoteurs doit prioritairement être faite sous la conduite des trois communes du district



Commune de
Val-de-Travers

L'exemple du site « Montagne de Buttes »

Trois communes concernées par l'impact paysager

- *La Côte-aux-Fées*
- *Les Verrières*
- *Val-de-Travers*

Deux communes-sites consultées au sujet du développement des projets

- *Les Verrières*
- *Val-de-Travers*

Trois développeurs de projets sur deux espaces voisins et concurrents (Val-de-Travers/Verrières) ramenés rapidement à deux



Rôle de Val-de-Travers dans le processus local

Les problèmes rapidement identifiés:

- *Les frontières communales sur un seul site nuisent profondément à la cohérence des projets*
- *La commune de la Côte-aux-Fées est pleinement concernée par l'impact paysager mais ne participe pas aux décisions dans le cadre du développement des projets*



Rôle de Val-de-Travers dans le processus local

L'exemple du site « Montagne de Buttes »

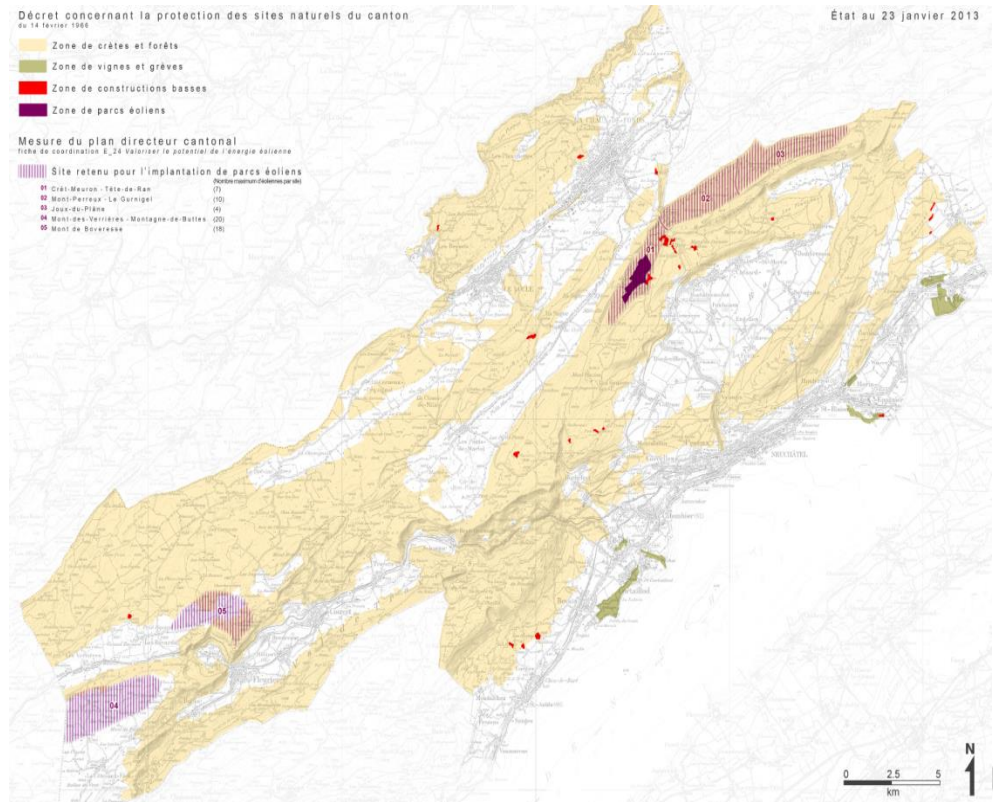
Des solutions sont élaborées dans le cadre d'un processus participatif et transparent entre les communes:

- *Les deux communes site de base imposent le développement d'un projet unique pour le parc*
- *Les deux promoteurs présents sont fermement invités à coordonner leurs efforts et à fusionner leurs projets*
- *La commune de La Côte-aux-Fées est incluse dans ce nouveau projet*
- *Les trois communes communiquent conjointement au sujet des décisions prises*



Les projets éoliens au Val-de-Travers

- Montagne de Buttes
- Mont de Boveresse
- Le Ct de Neuchâtel ne produit que ~15% de l'électricité qu'il consomme



Le projet « Montagne de Buttes »

- *Un seul et unique projet éolien: réunification validée par les communes et le canton*
- *Projet mené par les 3 communes-site : Val-de-Travers, Les Verrières et La Côte-aux-Fées*
- *Deux développeurs - investisseurs (Greenwatt et SIG)*
- *Une société d'exploitation : Verrivent SA*

19 éoliennes pour un potentiel de production: 100 mio kWh/an

Cela représente:

- *La consommation annuelle de plus de 25'000 ménages*
- *L'autonomie électrique (au bilan) du district du Val-de-Travers*
- *Environ 10% de la consommation par an du canton (nouvelle autonomie → 25%)*



Commune de
Val-de-Travers

L'initiative Pro-Crêtes

Une initiative est lancée pour la protection des crêtes du Jura:

- *Formellement l'initiative ne s'affiche pas anti-Eolien*
- *Dans la pratique, le débat glisse vers un concept classique: « l'Eolien c'est bien, mais pas chez nous! »*
- *Le Conseil d'Etat et le Grand Conseil neuchâtelois lancent un contre-projet qui définit et limite les sites affectés à l'éolien*
- *Les trois communes du Val-de-Travers s'engagent ouvertement dans la campagne*
- *Le 18 mai 2014, le peuple neuchâtelois accepte le contre-projet par 65% des voix et refuse l'initiative dans les mêmes proportions*



Modification du PAL de Buttes

- Lors de la coordination du projet avec les associations environnementales, il est apparu que l'impact d'un chemin pouvait être réduit en traversant une zone de protection communale, ZP2.



Choix d'aller devant le Conseil général

La question s'est posée:

- soit éluder la question et contourner la zone
- soit demander au Conseil général de se positionner sur ce point particulier.

Pour mémoire, dans le processus éolien, le Conseil Général des communes n'a jamais été formellement consulté.



Un processus démocratique complet

L'option de la modification de PAL a été validée et un processus complet a été mis en œuvre:

- projet validé par le Conseil Communal
- information publique
- décision du Conseil Général pouvant faire l'objet d'un référendum
- publication de la modification pouvant faire l'objet d'oppositions



La mise en œuvre

- Le 7 décembre 2015, le Conseil Général a approuvé cette modification avec 27 voix pour, 3 contre et 1 abstention
- Un référendum a été lancé et il a abouti rapidement



La conduite de cette campagne

- Les opposants ont matraqué que ce vote était un référendum contre l'éolien
- La commune a communiqué en précisant que l'acceptation ou le refus de la modification du PAL ne changeait pas le nombre d'éoliennes
- Que l'enjeu était:
 - avec modification du PAL, un projet plus en phase avec les associations et le respect de la nature
 - sans modification du PAL, un projet plus en phase avec les règlements



Résultat du vote

- Acceptation à 58,79%, malgré une participation relativement faible
- *L'acceptation de l'éolien à Val-de-Travers progresse par rapport au vote sur le plan directeur cantonal et l'initiative Pro Crêtes*



Votations sur l'Eolien

Constats:

Le Peuple Neuchâtelois dans son ensemble a accepté le principe

Les citoyens des trois communes concernées ont aussi accepté

Le Conseil général de Val-de-Travers valide le chemin choisi et la population soutien le Conseil général

Analyse de ces résultats:

- Les collectivités publiques sont très engagées
- Communications régulières au sujet de l'évolution du projet
- Prise en compte des inquiétudes, les décisions stratégiques sont validées au niveau des collectivités publiques
- Coordinations des partenaires , publics et privés



Demain

La large majorité qui a validé le principe du développement éolien attend des résultats concrets

Nous avons toujours les mêmes opposants de principe mais ils ont un peu disparu du paysage médiatique, pour l'instant...

Ce qui est nouveau:

Nous commençons à percevoir de l'impatience de la part des citoyens qui ont accepté l'éolien et qui souhaitent que l'expression de leur volonté soit concrètement mise en œuvre



Aujourd'hui

Les communes ont porté, avec succès, les projets éoliens

La population a validé des choix stratégiques

Nous traitons les trois oppositions au permis de construire et au plan d'affectation cantonal

Nous avons besoin aujourd'hui que les différentes instances décisionnelles qui sont impliquées dans la mise en œuvre des projets, s'engagent elles aussi, pour le succès de cette politique énergétique



*La mise à disposition de ressources
pour traiter les dossiers dans des
délais raisonnables est au cœur de
nos préoccupations actuelles*

*Les 65% de Neuchâtelois qui
attendent, seront comblés!*



Commune de
Val-de-Travers

***Merci de votre
attention***



Commune de
Val-de-Travers